

## EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

### Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

#### **Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé enregistré au RNCP - 37677**

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Formation de 3 ans (6 semestres) en alternance de septembre N à juin N+3  
1200 heures de formation théorique en centre de formation  
2100 heures de formation pratique
- Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes
- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

### Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Autofinancement
- Financement OPCO
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant/stagiaire aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du DEETS.

Il aura construit les compétences attendues pour l'exercice du métier, selon le référentiel d'activité et de compétences des décrets et arrêtés du 22 août 2022, 10 mars 2020, 9 août 2022, pour :

- Mener un accompagnement éducatif des personnes et des groupes,
- Élaborer et mettre en œuvre un parcours d'insertion socioprofessionnelle,
- Concevoir et coordonner des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et professionnelle des personnes et articuler l'environnement technique et encadrer et animer les apprentissages professionnels en fonction des aptitudes et difficultés des personnes
- Contribuer à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel et travailler en partenariat et en réseau.

### Pré-requis pour accéder à la formation

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
  - Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4,
  - Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.
- S'agissant de cette 3ème condition, l'article L135.5 du code de l'éducation précise que les études, les expériences professionnelles, les acquis personnels peuvent être validés en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Cet allègement peut porter sur la formation théorique ou pratique. Toutefois la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

## Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain, le travail de terrain et l'éducation technique spécialisée.  
Promotions de 6 apprenants minimum à 20 apprenants maximum.

## Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

### **Formation initiale** (y compris apprentissage)

Si l'apprenant n'est pas salarié (lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, apprenti) :  
Les inscriptions s'effectuent sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) de janvier à mars

### **Formation professionnelle continue**

Si l'apprenant est salarié ayant un financement par l'employeur ou l'OPCO (CDI, CDD, contrat de professionnalisation, CPF, Contrat personnel de formation) les inscriptions s'effectuent sur [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr) de janvier à mars.

Modalités de sélection :

Arrêté du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.

Admission : Étude de dossier complété par un entretien

1. Étude du dossier individuel notamment du parcours scolaire, du parcours expérientiel (engagements, activités et centres d'intérêts et/ou CV) et du projet de formation motivé.
2. Entretien de motivation portant sur ses motivations, aptitudes pour la formation et l'exercice professionnel ETS

Les épreuves de sélection se déroulent entre avril et mai pour une rentrée à la mi-septembre. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées jusqu'à la rentrée pour des candidats en cours d'emploi ou si des places financées par le Conseil Régional sont restées vacantes.

Coût de la sélection : 175 euros

Accès par la voie de l'apprentissage sur les 3 années de formation en lien avec le CFA Sanitaire et Social BFC.

### **Autres possibilités : post Jury VAE – par la voie de la formation**

En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)  
Formation professionnelle continue (FPC)

Dans le cadre de la FPC, l'apprenant peut s'inscrire à certains modules de la formation ETS

## Programme de la formation

Modules de formation du référentiel de certification du DE ETS

DF1 : 450h - Accompagnement social et éducatif spécialisé

DF2 : 350h - Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

DF3 : 200h - Communication professionnelle

DF4 : 200h - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

## Moyens pédagogiques et techniques

### **Moyens techniques :**

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

### **Moyens pédagogiques :**

- Journées d'accueil
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé et guidance d'écrit
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter-filières)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Mobilité internationale d'étude, de stage.

## Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par une responsable de la formation ; un responsable d'année pour chaque année de formation ; des référents de TD, référents de domaines de compétence.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique [crd@irts-fc.fr](mailto:crd@irts-fc.fr)

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

## Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

### Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales et attestation individuelle mensuelle
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

### Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves blanches

## Validation de la formation

Le diplôme est délivré par le rectorat aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des 8 certifications reliées aux 8 blocs de compétences du DEETS. L'obtention du DEETS valide 180 ECTS. (Crédits européens)

## Débouchés à l'issue de la formation

Le DEETS permet :

D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médico-sociaux,

De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, EJE, CESF sous conditions de sélection

D'accéder à un Master 1 en Faculté,

De préparer un CAFERUIS, CAFDES ou DEIS après quelques années d'expériences.

## Contact

### Responsable de formation

Catherine CACHOT  
[catherine.cachot@irts-fc.fr](mailto:catherine.cachot@irts-fc.fr)

Pour les financements, se renseigner auprès de :  
Héloïse DJELLOULI, **secrétaire pédagogique de la formation ETS** – [heloise.djellouli@irts-fc.fr](mailto:heloise.djellouli@irts-fc.fr)

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap  
Réfèrent handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

## Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2024 : 100% (3 présentés – 3 admis)  
Taux de satisfaction à l'issue de la formation : 100% (3 répondants)

Droits d'inscription : 175 euros pour l'année 2024-2025  
Coûts de la formation : 17 328 €  
Prix de l'heure parcours partiel : 15€87 /h  
Frais CRD : caution de 70 euros  
CVEC : 103 euros pour les apprenants étudiants et apprentis

Coût de la sélection : 175 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex  
03 81 41 61 00 - [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

MAJ 08/11/2024